

objectifs

adapei am

Numéro 63 - novembre 2013

Le magazine de l'Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales des Alpes-Maritimes
ISSN 1252-5162



Dans ce numéro

Ouverture du Foyer de Vie pour personnes handicapées mentales vieillissantes et du Foyer d'Accueil Médicalisé « Les Palmiers » au Cannet.

Dossier

- Ouverture du Foyer de Vie et du Foyer d'Accueil Médicalisé
« Les Palmiers » au Cannet.* 2

Portrait

- Marie LEBON...
Les filles aiment aussi le travail aux ateliers espaces verts !* 7

Vie des établissements

- Une journée « Jeux Intervilles » organisée au Foyer de Malbosc* 8
- Un certain regard sur le Festival du livre...
par les journalistes du Foyer de Malbosc* 9
- Initiative Eco Citoyenne au Foyer de Malbosc!* 10
- La MAS de Canta Galet rénove sa façade !* 10
- Jean-Jacques PALLI usager du Foyer et de l'ESAT La Siagne
fête son départ à la retraite* 11
- Le Complexe La Siagne présente ses activités au rendez-vous
des associations de la Roquette S/Siagne.* 11
- Les Artistes du complexe de Menton font leur spectacle* 12
- ESATTITUDE Nice commande un court métrage à CAT Vision Productions* 13
- Une nouvelle session de l'activité « Handi Mobile Equitation »
à la MAS des Fontaines* 14
- Les travailleurs d'ESATTITUDE Cannes se familiarisent avec la nouvelle
machine de conditionnement de parfums* 15

Échos des sections

- Les rendez-vous des associations des Villes de Nice
et de Cagnes-sur-Mer* 16
- Le 3ème Défi Sport Handi Valide 06* 17
- Une réunion sur le « Mandat de protection future » a été organisée
par la Section de Cagnes/Grasse* 18
- La sortie estivale de la Section de Cagnes/Grasse* 18
- La section de Menton a tenu un Stand aux Journées
du Week-end de la solidarité* 19
- La Section de Cannes toujours présente à la semaine du handicap
« Vive la différence » !* 19

Notre actualité

- Disparition de Madame Huguette Henry
adhérente de la Section de Cannes* 22

Kiosque

- Vos contacts à l'ADAPEI-AM* 27



EDITO

La réalisation d'un projet inédit pour les Personnes Handicapées Mentales vieillissantes voit enfin le jour !

La construction d'un foyer pour personnes vieillissantes situé au Cannet s'est achevée à la rentrée. La Résidence « Les Palmiers » est un établissement de 20 lits en foyer de vie et 20 lits en foyer d'accueil médicalisé qui a définitivement ouvert ses portes le 1^{er} Octobre dernier.

L'ADAPEI-AM s'est battue pour cette population jusqu'alors oubliée des structures d'accueil. Les personnes handicapées qui arrivent à l'âge de la retraite sont souvent orphelines et se retrouvent dans des structures inadaptées pour elles, soit en maisons de retraite, soit en milieu hospitalier.



La création de cet établissement qui vient agrandir la « palette » de nos structures d'accueil, vise à assurer un dispositif global de prise en charge de la personne handicapée vieillissante. En effet, la conception du projet est axée sur le souhait d'établir une « passerelle » entre le foyer de vie et le foyer d'accueil médicalisé afin de ne pas couper, autant que faire se peut, la personne vieillissante de son environnement et de lui permettre de continuer à vivre au sein d'un tissu relationnel connu et reconnu.

Cet établissement est le seul dans le département destiné à accueillir un public de personnes handicapées dès 50 ans, et affiche déjà complet. Pour répondre aux situations d'urgence et afin de proposer un soutien aux aidants naturels deux places d'accueil temporaires ont été prévues.

Le Président de l'ADAPEI-AM,
Jacques BOUDOT

L'ouverture du Foyer de Vie pour personne handicapées mentales vieillissantes et du Foyer d'Accueil Médicalisé « Les Palmiers » a eu lieu le 1^{er} Octobre dernier !



Les résultats de l'étude des besoins menée par le Siège Social de l'ADAPEI-AM ont permis de faire un constat édifiant

Au terme de ses 50 ans d'existence l'ADAPEI-AM s'est trouvée confrontée au vieillissement de la population qu'elle accueille au sein de ses établissements et services.

Le vieillissement des personnes handicapées, conséquence de l'augmentation régulière de l'espérance de vie depuis près d'une trentaine d'années, quels que soient la nature et le degré de handicap, soulève aujourd'hui la question d'une adaptation des formes d'accueil actuelles pour tenir compte des besoins et des pathologies spécifiques de la population handicapée vieillissante.

D'un point de vue démographique, les effets du baby-boom vont entraîner à court terme une forte représentation de la tranche d'âge « 55 ans – 59 ans ». Il s'avère, en outre, que dans le département des Alpes-Maritimes, l'indice de vieillissement de la population est supérieur au niveau national.

Dans le champ du handicap, les données issues du

schéma départemental en faveur des personnes handicapées 2007-2011 relèvent que 130 personnes handicapées, à ce jour majoritairement âgées de moins de 60 ans et actuellement prises en charge dans des établissements spécialisés, nécessiteront au cours des 5 prochaines années une réorientation vers un mode d'hébergement mieux adapté de type foyer de vie, EHPAD et FAM.

Pour ces personnes placées en établissements, on rencontre le plus souvent des difficultés concernant d'une part, le rythme trop soutenu dans les ESAT et d'autre part, l'inadaptation des foyers d'hébergement pour les personnes handicapées qui n'ont plus le statut de travailleur handicapé. De plus, le manque de médicalisation des établissements ne répond plus à l'évolution des besoins en soins des usagers vieillissants. Le placement en maison de retraite classique, par défaut, faute de structure adaptée, devient alors une solution.

Une enquête qui avait été menée au niveau départemental en octobre 2006, avait recensé 167 personnes en dérogation d'âge en maison de retraite. Parmi elles 36 étaient déficientes intellectuelles.

A ces données s'ajoutaient les personnes handicapées vieillissantes résidant actuellement au domicile familial ou en logement autonome et qui se trouvaient confrontées :

- au risque de situation de rupture, du fait notamment du vieillissement concomitant de leurs aidants naturels ;
- à un suivi et un accompagnement insuffisant ;
- à un manque de structures d'accueil relais / temporaire.

Face à l'accroissement continu de l'espérance de vie des personnes handicapées mentales, notre association a dû trouver, ces dernières années, de nouvelles solutions d'accueil pour les premiers départs à la retraite de ses travailleurs handicapés. A cet égard, des partenariats se sont développés sur l'ensemble du département, comme par exemple

avec le CCAS de Nice avec lequel l'association a conclu une convention, en vue d'organiser au mieux la prise en charge des personnes handicapées mentales vieillissantes dans les maisons de retraite de la Ville de Nice.

Si cette solution a permis de répondre en urgence à l'émergence de ce nouveau phénomène de vieillissement de la population accueillie, il se trouve que les premiers placements ont mis en évidence l'inadaptation pour un certain nombre de personnes de l'accompagnement en maison de retraite classique, dans la mesure où :

- Le personnel, souvent insuffisant en nombre, ne dispose pas, ou peu, d'une formation spécialisée permettant de répondre aux manifestations spécifiques du handicap mental ;
- Le projet d'établissement, centré sur la dépendance de la personne âgée, n'est pas toujours adapté aux usagers handicapés.

Par ailleurs, si aujourd'hui l'espérance de vie des personnes handicapées mentales s'est nettement accrue, on constate néanmoins que les difficultés liées à l'avancée en âge surviennent plus tôt chez les personnes handicapées mentales. Ainsi, à partir de la quarantaine des symptômes de « vieillissement précoce » peuvent apparaître. Ce constat nous a conduit à retenir la tranche d'âges « 45-50 ans » comme critère de base dans le cadre de notre approche statistique du vieillissement de la population accueillie au sein de nos établissements.



Le vieillissement précoce se caractérise principalement par des difficultés à maintenir une activité de travail constante, par une aggravation des troubles moteurs, sensoriels ou psychiques, ou par une fatigabilité accrue.

Chez les personnes handicapées mentales, ces symptômes de vieillissement précoce se manifestent essentiellement par l'accentuation des problématiques et pathologies suivantes :

- multiplication des troubles circulatoires, respiratoires, cardiaques et endocriniens (diabète, thyroïde) ;
- difficulté de déplacement / problème d'articulation => besoin d'aide au maintien de la motricité (suivi psychomotricité) ;
- besoin de stimulation sensorielle et cognitive (perte des repères spatio-temporels, perte des apprentissages) ;
- besoin d'une surveillance médicale renforcée et d'une aide au suivi et à la prise des traitements médicaux et psychothérapeutiques ;
- multiplication des problèmes neurologiques (épilepsie), ORL (perte de vue, auditive, gustation, ...), dermatologiques, dentaires, ophtalmologiques, orthopédiques, etc...
- multiplication des soins infirmiers quotidiens, ainsi que des analyses et examens médicaux ;
- perte d'autonomie : besoin d'aide pour la toilette personnelle, les soins corporels et l'habillement.

Ces différents constats ont conduit à promouvoir pour les personnes handicapées vieillissantes la mise en place de modes d'accompagnement diversifiés au regard de la diversité des situations rencontrées.

L'ADAPEI-AM a donc envisagé la création d'un établissement d'une capacité totale de 40 places, ayant une double vocation :

- La moitié de l'établissement (20 lits dont 1 en accueil temporaire) sera dédiée à l'accueil en foyer de vie de personnes handicapées mentales vieillissantes ;
- L'autre moitié, d'une capacité de 20 lits dont 1 en accueil temporaire, sera destinée à accueillir en FAM les personnes handicapées mentales vieillissantes nécessitant des soins et une surveillance médicale permanents.

Ce choix d'intégrer dans un même établissement deux structures complémentaires a été retenu de façon à répondre le mieux possible à l'évolution des besoins et des pathologies des personnes handicapées mentales vieillissantes. L'objectif étant d'éviter

toute rupture brutale, par un transfert en milieu hospitalier, en cas de nécessité de soins médicaux et para-médicaux constants. La création de cet établissement vise à assurer un dispositif global de prise en charge pour les personnes vieillissantes. En effet, la conception du projet est axée sur le souhait d'établir une « passerelle » entre le foyer de vie et le FAM, afin de ne pas couper la personne vieillissante de tout son environnement et de lui permettre de vivre au sein d'un tissu relationnel connu et reconnu. La coordination de ces deux structures permet de diversifier les modes d'accueil et d'adapter la continuité de l'offre de prestations et de places à l'évolution des besoins de médicalisation spécifiques de la population handicapée mentale vieillissante.



L'accueil temporaire constitue un élément de souplesse et de réactivité dans la palette des différentes modalités de prise en charge ou d'accompagnement de la personne handicapée. Il s'inscrit dans la prise en charge médico-sociale des personnes handicapées avec un projet individuel comportant des objectifs précis, adapté au temps de présence de la personne dans l'établissement.

Dans le cadre de la mise en place de modes d'accompagnement diversifiés, l'établissement prévoit 2 lits d'accueil temporaire :

- 1 lit rattaché à la structure d'accueil foyer de vie ;
- 1 lit rattaché à la structure d'accueil FAM.

Ces lits d'accueil temporaire permettent d'offrir une prise en charge, sur un temps limité, à des personnes handicapées mentales vieillissantes issues du milieu ordinaire ou protégé.

Ce placement ponctuel présente l'avantage :

- de permettre le retour des bénéficiaires dans leur milieu de vie ordinaire, ou dans leur structure d'accueil d'origine ;
- d'être une alternative à une vie institutionnelle où une rupture temporaire apparaît nécessaire, pour préserver le projet de vie de la personne handicapée ;
- de préparer la personne handicapée aux évolutions de son projet de vie.

Par ailleurs, au niveau des aidants naturels, la création de 2 lits en accueil temporaire permet :

- de répondre aux situations d'urgence ;
- de proposer un soutien aux aidants naturels en leur offrant la possibilité :
- d'être suppléés lorsqu'ils sont indisponibles,
- d'un ressourcement,
- d'organiser leur vie sociale, familiale et professionnelle,
- de se préparer à passer le relais le moment venu.

Un foyer de vie pour Personnes Handicapées Mentales Vieillissantes

Cette structure d'une capacité de 20 lits, dont 1 lit destiné à l'accueil temporaire, a pour vocation d'accueillir en internat, 365 jours par an, des personnes déficientes intellectuelles, âgées au minimum de 50 ans. L'accompagnement de la personne s'effectue jusqu'en fin de vie. Toutefois, si l'évolution de l'état de santé de la personne handicapée requiert des soins médicaux et para-médicaux constants, un transfert vers le FAM sera alors organisé, afin de pouvoir assurer la continuité de la prise en charge.

Les bénéficiaires de cet accompagnement sont des adultes handicapés mentaux des deux sexes, âgés au minimum de 50 ans, suffisamment autonomes pour pouvoir accomplir les gestes simples de la vie courante, accéder à une vie en habitat collectif, participer à la vie de la structure et tirer profit d'activités de loisirs individuels et collectifs.

Cet établissement s'adresse à des personnes disposant d'une orientation délivrée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) qui peuvent être :

- des usagers provenant de services ou d'établissements médico-sociaux (ESAT, SAS, foyers, CAJ, ...) qui présentent des signes de vieillissement précoce ;
- des personnes déficientes intellectuelles âgées de 50 ans ou plus qui ont toujours vécu en milieu ordinaire : au domicile familial ou en famille d'accueil. L'avancée en âge de leurs parents peut engendrer des situations d'urgence en cas d'hospitalisation ou de disparition de ces derniers.

Les résidents admis peuvent y rester sans limite d'âge.

Un Foyer d'Accueil Médicalisé pour personnes handicapées mentales vieillissantes

Cette structure d'une capacité de **20 lits, dont 1 lit destiné à l'accueil temporaire** a pour vocation d'accueillir en internat, 365 jours par an, des personnes déficientes intellectuelles, âgées au minimum de 50 ans, dont l'état de santé requiert un accompagnement de très grande proximité et des soins constants.

La notion de soins constants couvre à la fois :

- la nécessité d'une prise en charge médicale ;
- un accompagnement renforcé dans les actes de la vie quotidienne tels qu'assistance à la toilette, à la prise des repas, ...

Les bénéficiaires de cet accompagnement sont des adultes handicapés mentaux des deux sexes, âgés au minimum de 50 ans, dont la dépendance partielle ou totale nécessite l'assistance d'une tierce personne pour effectuer la plupart des actes essentiels de la vie courante, ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.

Le Projet architectural de l'Établissement

L'édifice, a été réalisé sur un terrain de 3 902 m², facilement accessible à partir du Boulevard Jacques Monod au Cannet. L'extérieur du bâtiment est agrémenté d'un jardin privatif arboré et aménagé de façon à permettre aux résidents de se promener et de bénéficier d'un espace de détente calme et agréable. A cet effet des bancs sont installés en bordure des végétations. Outre des temps de repos, ces espaces verts peuvent servir également de lieu d'activités pour les résidents. La base carrée du bâtiment, comprenant 3 étages, a été retenue afin que s'organise tous les locaux autour d'un atrium central, offrant au 1^{er} étage un espace de rencontre intérieur de plein air de 125 m², à la fois végétal et minéral. Ce dégagement central, qui s'éloigne de l'approche long couloir de type hospitalier, permet d'offrir aux personnes accueillies un cadre visuel coloré, agréable et vivant.



Toutes les pièces, ouvertes sur l'extérieur, sont distribuées par des galeries prenant le jour sur cet espace intérieur. Le principe des galeries de dessertes circulaires a été privilégié car il offre l'avantage de faciliter la circulation des résidents et du personnel. En outre, il permet de visualiser rapidement les différents lieux et réduire les distances de couloirs de desserte.

Les circulations verticales relient tous les niveaux du rez-de-chaussée au 3^{ème} étage, elles comportent :

- Un escalier principal de 2 unités de passage ;
- Un escalier de secours ;
- Un ascenseur (800 kg) ;
- Un monte-charge desservant les cuisines.

Compte tenu des contraintes du terrain naturel, le choix architectural s'est porté sur une implantation des locaux habitables à partir du 1^{er} étage, le rez-de-chaussée étant réservé au hall d'entrée, aux stationnements, ainsi qu'au local vide-ordures.

Pour le stationnement des véhicules et des deux roues, le projet architectural prévoit en rez-de-chaussée 15 places de parking, dont 3 réservées aux personnes handicapées, et un local deux roues.

Au 1^{er} étage, le bâtiment abrite le pôle administratif et technique, qui dispose des aménagements suivants :

- L'espace accueil et le local SSI (Système Sécurité Incendie) sur une surface de 16 m² ;
- 3 bureaux représentant une surface totale de 53 m² ;
- Une grande salle de réunion et d'activités de 57 m² ;
- Une petite salle de réunion jumelée de 21 m² ;
- Une infirmerie avec bureau du médecin 21 m² ;
- Une buanderie-lingerie sur une surface de 21 m² ;
- Une salle de bains et jacuzzi sur une surface de 23 m² ;
- Une salle à manger de 50 à 60 couverts d'une surface de 88 m² ;
- Une cuisine respectant la marche en avant, d'une surface de 42 m² ;
- Des vestiaires sanitaires pour le personnel cuisine, d'une surface de 28 m² ;
- Des sanitaires communs, représentant une surface de 15 m² ;
- Des vestiaires sanitaires pour le personnel, d'une surface de 28 m².

Concernant la restauration, la préparation des repas est effectuée par l'ESAT La Siagne qui en assure également la livraison en liaison froide. Une remise en température est réalisée sur place au niveau de la cuisine de l'établissement aménagée d'un espace de stockage alimentaire (j+3).

Pour ce qui concerne l'hébergement des résidents, il est réparti sur les 2 niveaux supérieurs.

La section foyer de vie de l'établissement

La section foyer de vie de l'établissement localisée au 3^{ème} étage, comprend 16 chambres individuelles et 2 chambres doubles.

La section Foyer d'Accueil Médicalisé

Compte tenu du niveau de mobilité des résidents, et en vue de favoriser l'accès à la plus grande autonomie possible en matière de déplacement, la section FAM de l'établissement est localisée au 2^{ème} étage et comprend 16 chambres individuelles et 2 chambres doubles.

Les deux sections comporteront les infrastructures suivantes :

- une salle d'activités de 23 m² ;
- une salle de vie commune de 25 m² ;
- un bureau de 12 m² ;
- des sanitaires communs, d'une surface de 15 m² ;
- un local de rangement de 6 m².

Parmi les 32 chambres individuelles, 2 sont consacrées à l'accueil temporaire d'usager.



Toutes les chambres sont adaptées aux personnes à mobilité réduite et en fauteuils roulants. A cet effet, chaque chambre individuelle a une superficie de 21 m² et les chambres doubles de 26 m² chacune.

Par ailleurs, toutes les chambres sont composées :

- d'une salle de bains disposant d'un équipement adapté à la population accueillie (revêtement sol antidérapant, WC et douches avec barre d'appui et siphon de sol, ...) ;
- d'un espace de rangement (étagères, penderie) ;
- d'une prise TV + prise téléphonique ;
- d'un balcon-loggia.

Afin d'éviter toute rupture avec son environnement habituel, le résidant a la possibilité d'aménager sa chambre avec du mobilier personnel. L'histoire du résidant, de sa famille, ainsi que ses goûts personnels est pris en compte afin de recréer un cadre de vie familial.

Pour le confort et le bien être des usagers l'ADAPEI-AM a souhaité inscrire la construction de cet établissement dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) ...

La démarche HQE se définit comme l'aptitude d'un bâtiment, de ses équipements et de la parcelle sur laquelle il est implanté, à satisfaire les besoins de maîtrise des impacts sur l'environnement.

La volonté de l'ADAPEI-AM d'appliquer une démarche de Qualité environnementale en cohérence avec la politique environnementale du Département, a permis qu'une partie du financement de la construction soit subventionné par le Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Pour atteindre ses objectifs, l'ADAPEI-AM a fait appel à l'APAVE en lui confiant une mission d'Assistance de Maîtrise d'Ouvrage en qualité environnementale des bâtiments.

L'ensemble des mesures (gestion des énergies, qualité de l'eau et de l'air) ont donc été appréhendées afin d'améliorer la qualité de l'environnement intérieur et extérieur pour les professionnels les usagers comme les confort :

- thermique (par protection solaire),
- visuel (par qualité de l'éclairage),
- acoustique (par mesures d'atténuation acoustique),
- olfactif (stratégies de ventilation).

La recherche de la performance économique conjuguée avec la protection de l'environnement, de la santé, et l'amélioration des conditions de confort, s'inscrit dans une perspective de développement durable et permet à l'établissement d'offrir un environnement sain et confortable.

N. LECA

Marie LEBON... Les filles aiment aussi le travail aux espaces verts !

Mademoiselle Marie LEBON ouvrière au sein des Ateliers Jean Médecin section espaces verts est l'une des 9 jeunes filles qui a intégré les équipes « espaces verts » d'ESATITUDE Nice.

Dès l'instant où l'on rencontre Marie, on découvre une jeune fille radieuse, souriante et débordante d'énergie. Ses cheveux bruns font ressortir un regard clair et direct qui illumine son visage. Nullement impressionnée, elle est immédiatement ravie d'expliquer en quoi consiste son travail qui comporte des tâches très variées comme le désherbage, le binage, le bêchage,... et énumère également le nom des machines dont elle se sert, débroussailleuse, taille haies, souffleur...



Marie est née au Brésil, à Canindé plus précisément où elle s'est rendue récemment avec ses parents, « *le voyage était très long, 16 heures de vol, mais le Brésil est très joli, très pauvre mais très très beau !* »

Aujourd'hui âgée de 21 ans, elle a rejoint au fur et à mesure de sa scolarité une Classe d'Intégration Scolaire, puis une Unité Pédagogique d'Intégration au Collège l'Archet, avant d'intégrer un Institut Educatif et Professionnel Spécialisé en janvier 2009 à Saint-Jeannet, où elle fait le choix de la section d'initiation professionnelle en espaces verts. C'est assez rapidement que Marie montre de bonnes compétences techniques mais aussi personnelles dans son application.

Le stage qu'elle effectue en section espaces verts au mois de mars 2011 sera concluant, du fait de son dynamisme, de sa motivation, de sa rapide intégration à son équipe, mais également avec l'ensemble

des personnes de l'ESAT. Marie qui a toujours appliqué les consignes avec entrain et s'est toujours montrée respectueuse, a ainsi pu intégrer les Ateliers Jean Médecin le 7 novembre 2011.

Lorsque les filles choisissent la restauration, l'hôtellerie ou la blanchisserie, Marie qui aime le rapport à la nature préfère de loin le travail à l'extérieur « *...bien sûr l'été il fait chaud et l'hiver plus froid, mais j'aime être dehors c'est plus agréable !* ». Son intégration dans une équipe essentiellement masculine n'a posé aucun problème, ni aux garçons de son équipe, ni même à Marie qui se sent incontestablement à l'aise « *parfois ils ne se rendent pas compte que je suis une fille, ils oublient... mais souvent je ne porte pas les choses trop lourdes ! (rires)* ». Ce qu'elle préfère par-dessus tout c'est planter « *J'adore planter des graines où des plants... chez mes parents j'ai planté tout le potager avec mon père, courgettes, tomates, haricots...* ». Elle est incollable sur les noms des arbres fruitiers de son jardin et en vraie gourmande de sucré avertie dit doucement : « *Après on peut faire des clafoutis aux cerises... miam ! Et puis aussi, mon père s'occupe des ruches et on pourra récolter le miel des abeilles ...miam !* »

Aller vers les autres ne l'effraie pas...

Marie vit au foyer d'hébergement La Madeleine à Nice, depuis le 10 mars 2013. Cette indépendance lui plaît, car même si elle est bien contente de retourner chez ses parents, c'est avec ses copines du foyer qu'elle aime discuter et se rendre en ville de temps en temps.

Très active, elle aime découvrir de nouvelles choses et a récemment intégré une formation théâtre où elle a participé à la réalisation d'un court métrage en 2012. Spontanée elle n'hésite pas à aller vers les personnes et s'intéresse à tout le monde.

Marie peut et souhaite encore évoluer, elle a d'ailleurs sollicité des formations pour se perfectionner dans les espaces verts. Elle s'est inscrite pour février 2014 à la formation « Gestes et postures » et pour l'année d'après à celle de « Secouriste ». Tout un programme pour Marie qui semble avoir trouvé sa voie dans ce métier en extérieur qui correspond à ses aspirations.

N. LECA

Une journée « Jeux Intervilles » au Foyer de Malbosc !

Le vendredi 9 août dernier, pour la seconde année une journée de jeux sur l'esprit des « Jeux Intervilles » a été organisée par les équipes d'animateurs du foyer.

Devant le succès et la mobilisation constatée de tous lors de la première édition, l'équipe a souhaité renforcer la fête en invitant un autre établissement, la MAS Saint Antoine de Grasse, à participer à ces jeux. Une équipe de 4 résidents s'est donc ajoutée aux équipes des différents groupes de vie de Malbosc, soit les groupes Château, Pavillon, Madonette, Loubonnières.

Après l'accueil des groupes, les équipes se sont mises en place pour les différentes épreuves : la rapidité, la mobilité, l'adresse, la mémoire de chacun, ont pu s'exprimer pour faire gagner des points à son équipe lors des jeux.



Relais louche : remplir des récipients à l'aide d'une louche dans un temps imparti. Pour cette épreuve chaque équipe a un liquide de couleur différente pour éviter les erreurs de destination.



Relais ballons de baudruche remplis d'eau : consiste à déposer un maximum de ballons remplis d'eau dans des casiers dans un temps donné. L'équipe ayant le plus de ballons intacts gagne.



Le cercle infernal : Un grand cercle de résidents est constitué. Il s'agit de se faire passer les ballons de baudruche remplis d'eau sans les éclater, si on se loupe on sort du cercle. Cette partie s'est terminée par une bataille improvisée de ballons d'eau. Beaucoup ont eu les pieds mouillés, mais dans une bonne humeur communicative.

Quizz musical : chaque équipe doit reconnaître un morceau de musique ou une chanson, titre ou auteur. Les résidents étaient très excités par ce jeu ; nous les avons calmés avec des rafraichissements servis par les animateurs.

Une remise des prix a récompensé ces vaillants concurrents. C'est l'équipe de la MAS Saint Antoine qui a eu le plus de points et elle a été chaudement applaudie. Les participants des autres groupes ont également reçus des prix. Après cette clôture des Jeux Intervilles et pour terminer l'après-midi, une demi-heure de détente a eu lieu avec une animation très appréciée : les tirs de fusée à air comprimé. Les résidents adorent participer à la mise en pression par pompage et crient à chaque décollage. Suite à cela un barbecue fort sympathique a ponctué cette journée d'intenses émotions (un grand merci aux cuisiniers pour leur participation). Après le repas une animation musicale a permis de danser sur la terrasse panoramique.

Rendez-vous l'année prochaine aux « Jeux Intervilles » 2014 du foyer de Malbosc.

Thierry Rolland,
Chef de service

Un certain regard sur le Festival du livre... par les journalistes du Foyer de Malbosc

Pour la deuxième année consécutive, le foyer de Malbosc, par l'intermédiaire de ses journalistes, s'est associé au journal du festival du livre de Mouans-Sartoux.

Chaque jour, un espace dans la gazette du festival nous est réservé. Nous avons carte blanche pour apporter notre regard sur ce grand festival. Nous devons nous imprégner du festival, de son ambiance, de nos rencontres, des films vus et pendant le temps du repas (à Mac Do), nous devons raconter à Pascale nos impressions et ce que l'on a envie de dire. Nous faisons notre article puis nous allons le donner à l'équipe des journalistes de l'IUT de Cannes. Ce n'est pas si facile de faire des articles comme ça, qui tiennent un peu la route car il ne faut pas raconter n'importe quoi. Il y a beaucoup de monde qui compte sur nous et nous ne voulons pas être ridicules !



Notre premier article portait sur : « Quel livre pour quel handicap ? »

D'ailleurs, vous êtes-vous déjà posé la question : existe-t'il des livres pour les personnes handicapées mentales qui ne soient pas des livres pour bébé, mais pas trop compliqués non plus pour que nous puissions comprendre ? Nous avons fait ensuite un article sur le film « Hakuna matata, mon ami ». Ce film retrace l'ascension du Kilimandjaro par 3 personnes handicapées qui ont voulu et qui ont réussi à vivre leur rêve. Il faut croire en ses rêves. Notre 3^{ème} article portait sur un film sur les autistes. Puis sur notre regard sur « L'ouverture au monde ». Nous avons écouté des débats, des conférences, un musicien qui connaît très bien Manitas de Platas, M^{me} Giono qui nous a parlé de son père Jean.



Et puis, et puis... Nous avons eu la chance et l'honneur d'interviewer Guy Bedos. En tête à tête, au calme loin de l'agitation du festival. Et quelle rencontre... elle restera, à jamais, marquée dans nos têtes ! Après 3 jours passés dans ce lieu atypique pour nous. Ces 3 jours de flânerie, de rencontres, de balades, nous ont permis de passer notre tête par la fenêtre, la fenêtre de la ville. C'est par la fenêtre que l'on regarde le monde, qu'on laisse passer l'air, qu'on respire. Toutes ces rencontres avec des écrivains, des personnalités diverses sont autant d'occasions d'échanges entre nous et donc de respiration. »

Soraya Bouchouareb, Guy Argiolas
et Pascale Verots

Initiative Eco-Citoyenne au Foyer de Malbosc !

Depuis quelques mois, une nouvelle prestation d'animation a été proposée autour des concepts développés dans l'établissement tels que la communication, l'échange, le langage... Ceci permettant d'apporter des réponses adaptées aux besoins des résidents du Foyer de Malbosc

Le Foyer de Malbosc en collaboration avec l'association « Bouchons d'amour 06 », s'est lancé dans la collecte des bouchons en plastique. Dans une démarche d'éco-citoyenneté, nous avons sollicité notre environnement proche (voisins, famille, personnel, direction). A ce jour, notre petit groupe a déjà récolté 300 litres de bouchons !!!

E. Mécheneau
Animatrice au foyer de Malbosc



La MAS de Canta Galet rénove sa façade

L'ADAPEI-AM a obtenu l'autorisation de la ville de Nice de réaliser des travaux de ravalement de façades à la MAS de Canta Galet.

Cependant l'Architecte des Bâtiments de France a modifié la couleur d'origine des fonds de façades, des reliefs et des cadres qui sont désormais de couleur pierre et blanche. Les travaux d'une durée de 3 mois ont consisté à l'entier décapage et lessivage des façades, des garde-corps et balustrades, ainsi que la reprise de l'ensemble des fissures avant l'application définitif de l'enduit de façade.



façade Nord



façade Sud

Jean-Jacques PALLI usager du Foyer et de l'ESAT La Siagne fête son départ à la retraite

Jean-Jacques vient de fêter ses 61 ans le 12 septembre dernier ! Né à Fort de France en Martinique, Jean-Jacques a beaucoup voyagé avec sa famille pour des raisons professionnelles, il a ainsi pu découvrir la Guyane, Dunkerque et Bordeaux. Il est accueilli à l'ESAT Madiran à Maubourget dans les Pyrénées en 1981 avant que sa famille ne déménage à Villeneuve-Loubet dans l'attente d'une place en ESAT. C'est en 1986 qu'il est admis à l'ESAT La Siagne où il travaillera dans l'atelier n° 4 durant 27 ans. Accueilli au foyer d'hébergement depuis son entrée à l'ESAT, on lui propose une place en foyer éclaté, mais il n'accepte pas. Jean-Jacques a toujours effectué un travail sérieux et s'est montré investi dans son activité professionnelle.



Le Complexe La Siagne présente ses activités au rendez-vous des associations de la Roquette sur Siagne

Cette manifestation annuelle à laquelle participe activement le Complexe La Siagne a été organisée le Samedi 7 septembre dernier sur la base de loisirs de la Roquette-sur-Siagne.

Elle permet, outre de participer à la vie locale de la Commune, de faire connaître l'Association ainsi que le Complexe et les différentes activités et services proposées.



Le Samedi 25 Janvier 2014
la Section de Cannes invite parents et enfants à partager
la traditionnelle galette des rois
à l'Hôtel Montfleury
à Cannes à partir de 14h00

Les Artistes du Complexe de MENTON font leur spectacle !

La soirée Art et handicap s'est déroulée au Palais de l'Europe
à Menton le vendredi 11 Octobre 2013

Dans une pièce intitulée « Zeus et ses nouveaux amis »

Ce spectacle a été proposé par deux troupes de théâtre issues du Centre d'habitat « Les Lucioles » et d'ESATTITUDE Menton. Chacune dans une proposition différente nous a fait rire, vibrer, réfléchir sur la notion des droits universels, ou des poèmes de Pierre REVERDY.



La première partie, « ZEUS ET SES NOUVEAUX AMIS » est une nouvelle création, mise en scène par Philippe Lecomte, fruit d'une étroite collaboration entre l'ESATTITUDE Menton, la structure d'habitat les Lucioles ADAPEI et la Compagnie l'entrée des artistes (<http://l-entree.desartistes.free.fr>) depuis maintenant plus de 4 ans. Sans leur soutien sans faille, ce projet n'aurait pu voir le jour. Une dizaine de résidents entourés de 3 comédiens professionnels ont participé à l'élaboration de ce projet. Ils ont travaillé ensemble pendant plus d'une année pour mener à bien cette aventure artistique. Une manière de montrer que les artistes en situation de handicap ont toute leur place aux côtés de comédiens professionnels.



La pièce aborde de manière ludique le thème des droits universels de l'homme sous couvert d'une parodie de la mythologie grecque. Zeus et Héra s'ennuient dans l'Olympe. Ils décident d'aller à la rencontre des hommes du futur et de découvrir leur mode de vie. Ils découvrent peu à peu que leur

société est basée sur le pouvoir et sur l'argent, que les nouvelles technologies ne les aident pas pour autant dans leur communication au quotidien. Ils font la connaissance de personnages loufoques (un philosophe, deux clowns, des danseurs amoureux de la vie, un guitariste, un voyageur sans bagage, une femme avec un téléphone portable, une comédienne utopiste, un magicien) et partagent avec eux des moments singuliers. « *Le théâtre peut aussi être un lieu où les lois de l'artistique rencontrent le caractère accidentel de la vie.* » Françoise Olivier

Le second spectacle a été proposé par « La Compagnie du Cyclope », créée en 1996. Cette troupe est une histoire d'hommes et de femmes qui se sont engagés à affirmer leur identité à travers la création artistique. La compagnie est constituée de comédiens amateurs qui sont aussi :

- résidents du Foyer les Lucioles de Menton de l'ADAPEI-AM,
- éducatrice spécialisée, Fabienne Vial qui est aussi comédienne au sein de la compagnie,
- metteur en scène Ruth Levy Benseft,
- musicien compositeur Philippe Petit.



Le spectacle intitulé "Cercle Doré" est un hommage à Pierre Reverdy dans lequel les acteurs ont tenté de mettre en mouvement et en espace, certains textes et poèmes de l'auteur. Monter sur scène est un objectif commun, se mettre en scène nous demande à chacun de dépasser nos limites. C'est lié les uns aux autres par cette même passion qui nous permet de prendre confiance et de pouvoir compter sur chacun. Dans la compagnie du Cyclope chacun à sa place et son importance. A présent la compagnie du Cyclope s'inscrit dans une création avec tout autant d'envie et de passion à transmettre et partager. Ce fût une très belle soirée. Les comédiens ont su faire passer leurs émotions à un public attentif et réceptif. Ces spectacles ont été des instants de partage qui ont comblé chacun d'entre nous.

ESATITUDE NICE commande un court-métrage à CATVISION PRODUCTIONS

En début d'année 2013 Monsieur Thierry Plumet, directeur d'ESATITUDE Nice, demande à Monsieur Jean-Marie Bighelli, responsable de l'activité de productions audiovisuelles Catvision à Esatitude Cannes de réfléchir à un projet de court-métrage mettant en scène des personnes handicapées.

Après réflexion commune, le projet se construit et vise d'une part à préparer des personnes handicapées à un travail de comédien dont la formation se déroulera sur plusieurs semaines et de mettre ces personnes en situation de tournage où ils donneront la réplique à une comédienne professionnelle.



Ces répétitions ont fait l'objet d'un long travail soutenu par un professionnel de théâtre, Monsieur Henri Masini et de l'équipe d'éducatrices très présentes lors des différentes phases du projet. Ce court-métrage s'appelle "Téléfonia" et sera présenté dans divers festivals liés au handicap ou non.



Les premières prises de vues se sont déroulées au Palais des Expositions pendant Nice Expo. La comédienne qui a réussi le casting pour le premier rôle travaille à l'Atelier Jean Médecin. C'est avec beaucoup de détermination qu'elle a affronté la foule en plus de son appréhension. Ce film aura nécessité une semaine de tournage dans le Palais des Expositions.

Le court-métrage est en post-production (c'est à dire dans la phase de montage et de mixage du son) et devrait voir le jour en fin d'année 2013 ou début 2014.

Catvision Productions

Cette activité de productions audiovisuelles est créée en 1988 dans le cadre d'une activité d'ESATITUDE Cannes par Monsieur Jean-Marie Bighelli et emploie trois personnes handicapées qui y travaillent à mi-temps. Elles sont formées au travail de prise de son, d'éclairage, de montage, de mixage, de création de générique en images fixes ou animées. Une grande part de la formation est dispensée par Monsieur Robin Pouillard, qui gère aussi le site commercial de la marque Esatitude et participe également à toutes les étapes des différents tournages et des réalisations.

Notre spécificité nous a amené à réaliser un certain nombre de films institutionnels aussi divers que : "Parfums Vuillion" Publicité pour une entreprise "Les chauffagistes" Médecine du travail de Nice. Film primé au festival médical de Toulouse "Les conduites menant à la prostitution" pour ALC "La greffe de moelle osseuse" pour l'Hôpital L'archet "La traite des êtres humains" financé par l'Action sociale, le Ministère du travail et la ville de Paris. Et bien d'autres réalisations...

Une nouvelle session de l'activité « Handi Mobile Equitation » à la MAS des Fontaines à La Brigue !

« Handi-Mobile Equitation » est un service du Comité Départemental d'Equitation, le CDE affilié à la Fédération Française d'Equitation.

La « Handi-Mobile » est une camionnette de transport pour deux chevaux, équipée d'une petite sellerie et d'un bras motorisé fixé sur le flan du camion qui permet, à l'aide d'un filet spécifique d'installer les personnes à mobilité réduite ou en situation de polyhandicap sur des selles spécialisées, dont une peut être équipée d'une poignée et d'un dossier facilitant leur installation.



A l'initiative de la direction de la MAS et grâce à l'investissement de l'équipe, une vingtaine de résidents ont pu bénéficier de ces promenades à cheval organisées pour les personnes mobiles ou en fauteuil roulant. Pour ceux qui n'avaient pas la possibilité de monter à cheval, des ateliers de pansages et de câlins étaient prévus. Cette activité novatrice qui se déroule en plusieurs étapes, « l'approche du cheval, le pansage, les câlins, la première montée », a également suscité l'envie chez d'autres résidents, un second module a donc été organisé en accord avec la direction de la MAS des Fontaines.



Témoignage de Marie (intervenante Handi-Mobile) :

« C'est un réel plaisir, plus qu'un travail, de venir à la MAS des Fontaines. Cette activité nous permet de vivre de très forts échanges avec les résidents. Des petits miracles se produisent à chaque séance et une véritable convivialité et fraternité sont nées ! »



Témoignage de Madame TAUZIN (Parent d'un résident de la MAS) :

« J'avais du mal à imaginer ce que représente l'équitation pour les personnes déficitaires mais aussi la relation privilégiée avec l'animal. J'ai participé à cette activité à plusieurs reprises en tant que maman puis par curiosité. Il me restera gravé à jamais l'image émouvante de M. dans sa relation avec Napoléon qui s'est endormi sur elle. J'ai constaté la satisfaction d'avoir apprivoisé l'animal. Et voir des résidents très fiers, tête haute... J.F a pleuré parce qu'il quittait le cheval qu'il venait juste de monter. »

Témoignage des personnels éducatifs en charge de cette activité

Beaucoup de surprise, beaucoup d'émotion, beaucoup de découvertes des résidents en dehors de la quotidienneté, une leçon de vie donnée par les usagers, un défi au handicap et à la grande dépendance et surtout un grand bonheur partagé.

Les Travailleurs d'ESATITUDE Cannes se familiarisent avec la nouvelle machine de conditionnement de parfums

C'est au début de l'année 2011, que l'un des principaux clients d'Esatitude Cannes, lance une nouvelle gamme de parfums. Cet acteur majeur de la parfumerie & cosmétique basé à Monaco propose une gamme étendue de 12 fragrances dont 7 créations qui se déclinent en 3 contenances de 30, 50 et 100 ml. En termes de ventes, la contenance reine est le 30 ml et c'est justement celle dont le conditionnement a été confié à Esatitude Cannes.



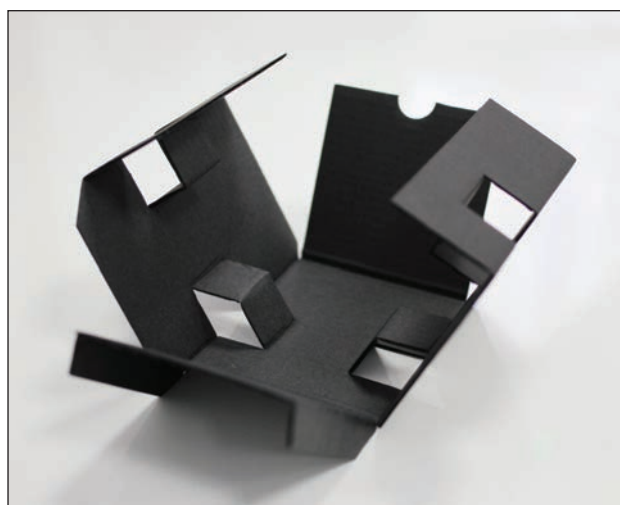
l'Étuyeuse

Le succès commercial de cette gamme n'a pas tardé !

Le service solidaire d'Esatitude a tourné à plein et faute de ressources suffisantes sur Cannes, ces parfums ont été conditionnés dans l'ensemble du réseau ESATITUDE.

Toutefois, la mise en œuvre de la logistique propre à ces produits relativement volumineux et très délicats, s'est avérée bien complexe et il a rapidement été envisagé d'acquérir une machine-outil de conditionnement appelée « Étuyeuse ».

À l'échelle européenne, seul un constructeur répondait aux exigences du cahier des charges, mais aussi à nos contingences économiques : la société TINARELLI qui fournit des clients tels que Dior, Paco Rabanne, Guerlain...



bloc standardisé « d'étuyeuse » complété par un module complémentaire de façonnage de la cale

La mise en service de ce matériel date du début de l'année 2013 et donne entière satisfaction. L'ensemble des travailleurs se sentent valorisés d'utiliser, en tant qu'opérateur, cette machine à l'apparence sophistiquée !

ESATITUDE MENTON

présente

zestedementon.fr

Son nouveau site marchand de vente de produits dérivés d'agrumes.

Le « Rendez-vous des associations » des Villes de Nice et de Cagnes-sur-Mer

Le « Rendez-vous des Associations » est devenu une manifestation incontournable dans les communes du département.

La Section de Nice

Le samedi 21 septembre 2013, le Palais des Expositions s'est transformé en un temple de la vie associative.

Un public venu nombreux a visité les 250 stands et a assisté aux démonstrations de danse, sports de combats et escalade.

La Section a eu l'honneur, comme chaque année, d'accueillir à son stand les élus de la Commune, Monsieur Eric Ciotti, Président du Conseil Général, Monsieur Christian Estrosi, Député Maire, et Madame Sandrine Filippini Adjointe au Maire.

A l'occasion de leur visite ont été évoquées les difficultés que rencontre l'ADAPEI-AM pour satisfaire les demandes de placements pour les personnes handicapées, par manque de structures.



Le stand de la Section de Nice de l'ADAPEI-AM

La Section de Cagnes/Grasse

Le rendez-vous des Associations a été organisé par la Ville de Cagnes-sur-Mer le 14 septembre 2013 sur le cours du 11 novembre.

Ce fût l'occasion pour une cinquantaine d'associations de se faire connaître et d'expliquer leur rôle en matière d'éducation, de formation, de social...

La rencontre avec la population, les échanges avec les Elus Municipaux et la visite amicale de nombreuses familles adhérentes... ont été, pour les membres du Bureau de la Section, le menu de ce samedi ensoleillé !



Le stand de la Section de Cagnes/Grasse de l'ADAPEI-AM



Electricité - Antennes - Parlophone - Alarmes

Toutes Installations et dépannages

06 07 45 36 62

mlombardi@neuf.fr

Le 3^{ème} Défi Sport Handi Valide 06

36 usagers des établissements ADAPEI-AM : Complexe La Siagne, Foyer Epanouir, Foyer Le Roc Esatitude Antibes, Foyer la Madeleine et Foyer Torrini ont participé au troisième «Défi Sport Handi-Valide 06» Samedi 12 Octobre 2013 au Parc de la Valmasque à Mougins.



Ce challenge sportif organisé pour la 3^{ème} année consécutive par le Comité Départemental de Sport Adapté des Alpes Maritimes (CDSA06), a réuni des employés du monde professionnel issus de divers horizons et les usagers d'établissements spécialisés, au travers d'une action sportive sociale.

Chaque équipe était composée de 3 salariés de la même entreprise et de 3 personnes déficientes intellectuelles et/ou atteintes de troubles psychiques. Les 12 équipes se sont défiées toute la matinée au cours d'épreuves sportives dans la convivialité : patinette tout terrain, mikado géant, pétanque avec cible, parcours d'orientation, slackline, joëlette et pour terminer un relais avec les 12 équipes.

A la fin des épreuves un repas fut servi pour tous les participants et les bénévoles dans la bonne humeur avant l'annonce du résultat des épreuves par équipe avec la remise des prix et des cadeaux.

Tous les usagers sont repartis avec des récompenses et surtout avec un grand sourire de satisfaction en disant « A l'année prochaine... »

Cette rencontre unique a permis aux usagers sportifs des établissements de l'ADAPEI-AM de pratiquer une activité physique avec des personnes dites "valides" et ainsi de favoriser leur intégration dans le milieu ordinaire, tout en permettant la sensibilisation des salariés à la différence qu'engendre le handicap.



Une réunion sur le « Mandat de protection future » a été organisée par la Section Cagnes/Grasse



Pour répondre aux souhaits exprimés par les familles lors de la conférence sur la « transmission du patrimoine » organisée en avril dernier par la section de Cagnes/Grasse, un second volet de la protection de l'enfant pour le jour où les parents ne seront plus là, a été présenté le 24 octobre 2013, à ESATITUDE Antibes.

Monsieur HILD, Président de Jiminy Conseil, partenaire de l'UNAPEI, Cabinet spécialisé dans le conseil aux familles qui vivent le handicap a animé cette conférence portant sur les questions suivantes :

- La protection de la Personne Handicapée est-elle suffisante dans son projet de vie ?
- Qui prendra la relève le jour où les parents, ou le dernier vivant (fratrie) qui en assurent la charge ne seront plus là ?

Le choix n'est pas simple :

- Désignation d'un curateur, d'un tuteur par testament
- Désignation d'un mandataire ad hoc pour la succession
- Nomination d'un co-curateur ou cotuteur, de mandataires successifs...

Autant de questions qui ont interpellé d'emblée les nombreuses familles présentes sur les possibilités offertes par le mandat de protection future, sujet encore mal connu et dont les périmètres d'application, la personnalisation du mandat, le contenu, les droits et obligations des mandataires, leur contrôle... ont fait l'objet de nombreuses questions à l'issue de chaque thème structuré autour d'un diaporama. Après 2 heures de débat animé, la Présidente remercia chaleureusement Monsieur HILD pour son implication* et le haut niveau de sa prestation, dont l'intensité ne manquera pas d'enrichir les réflexions et parfois d'apporter quelques insomnies aux parents présents soucieux de bien préparer l'avenir de leurs enfants.

* A l'issue de la première conférence de nombreuses familles présentes ayant souhaité obtenir de Monsieur. HILD des conseils adaptés à leurs situations spécifiques, 21 consultations gratuites ont pu être organisées avec le concours d'ESATITUDE Antibes, à la grande satisfaction de chacun.

La sortie estivale de la Section Cagnes/Grasse à Entrecasteaux

Une journée bien remplie, que ce dimanche 23 juin ! Le départ matinal de Cagnes-sur-Mer s'est effectué en bus, pour un périple gastronomique dans la région de CARCES « haut lieu » du vin de Provence. Un premier arrêt dans les vignes au cœur d'un domaine réputé, situé près de l'Abbaye du Torronet où a été organisée une visite guidée de la cave suivie d'une dégustation.



Puis à l'arrivée, c'est au lieu-dit « l'Etang de pêche d'Entrecasteaux », que nous attendait dans un cadre agréable de fraîcheur et de verdure, un Aioli extraordinaire, qui vaut à lui seul le déplacement... accompagné d'un apéritif et d'un dessert dignes d'un grand restaurant !



Un grand merci à ces hôtes qui aiment leur métier et partagent leur passion avec simplicité. Le moment de la séparation venue, repus et heureux, chacun pu se souhaiter un bel été et prendre rendez-vous pour le 24 octobre prochain à l'occasion de la réunion-débat sur le thème « Le mandat de gestion future » second volet de la transmission du patrimoine organisée en avril dernier.

La section de Menton a tenu un stand aux journées du Week-end de la solidarité

La section de Menton a participé à la mise en œuvre, après deux réunions préparatoires, aux journées du Week-End de la Solidarité, organisées par le CCAS de Roquebrune-Cap-Martin, les samedi 5 (après-midi) et dimanche 6 octobre 2013, dans le centre-ville au quartier Carnoles.

Cette manifestation réunissait toutes les associations à but social et non lucratives. Un box a été mis à disposition de la Section de Menton afin d'assurer une permanence qui a été tenue par les membres du bureau, Mesdames Nadine LEBRUN, Simone GRECARD et Monsieur Roger NICOLAS.

Plusieurs éditions de la revue Objectifs, des plaquettes « Handicapé Mental et Citoyen à part entière » des bulletins d'adhésion, ainsi que des feuillets explicatifs sur les modalités de livraison

des repas à domicile par l'ESAT Léo Mazon étaient à la disposition des visiteurs.

La manifestation s'est clôturée dimanche à 18h30.



La Section de Cannes à la semaine du Handicap sur le thème « Vive la Différence »

La Section de Cannes de l'ADAPEI-AM a participé, dans le cadre de la semaine du handicap, organisée par la Ville de Cannes "Vive la différence", à la journée du 28 septembre 2013 sur la place de Ranguin.

Les bénévoles et les membres du bureau ont exposé sur le stand qui leur était réservé, les travaux réalisés par les usagers des Complexes de Cannes et de la Siagne.

Une occasion de montrer aux visiteurs la qualité du travail de chacun. Un merci tout particulier à Isabelle qui a si bien parlé de ses activités !

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite du Président de l'ADAPEI-AM, Monsieur Jacques BOUDOT et du Député Maire de Cannes, Monsieur Bernard BROCHAND ainsi que son 1^{er} adjoint Monsieur David LISNARD.



Agenda associatif

Ce qui s'est passé...

6 Juillet 2013 Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM au Foyer de Malbosc.

4 Septembre 2013 Bureau de l'ADAPEI-AM au siège social de l'association.

24 Octobre 2013 Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM à ESATITUDE Nice.

4 Décembre 2013 Bureau de l'ADAPEI-AM au siège social de l'association.

23 Avril 2014 Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM à ESATITUDE La Siagne.

14 Mai 2014 Bureau de l'ADAPEI-AM au siège social de l'association.

14 Juin 2014 Assemblée Générale et Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM au VVF la Colle-Sur-Loup.

3 Juillet 2014 Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM au Foyer de Malbosc.

Prendre date...

8 Janvier 2014 Bureau de l'ADAPEI-AM au siège social de l'association.

5 Février 2014 Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM à ESATITUDE Nice.

12 Mars 2014 Bureau de l'ADAPEI-AM au siège social de l'association.



Le carnet associatif

Naissances

Lina BOSIO, née le 3 juin 2013, fille de Stéphanie TRUCH, AMP à la MAS des Fontaines.

Tristan BOSIO, né le 3 juin 2013, fils de Stéphanie TRUCH, AMP à la MAS des Fontaines

Nolan LE BELLER, né le 7 mai 2013, fils de Sandrine LASCAUX, Animatrice de 2^{ème} catégorie au Foyer La Madeleine.

Juliane RICHARD, née le 19 janvier 2013, fille de Carole GALINDO, Psychologue à ESATITUDE Antibes.

William LEMOT FERRI, né le 18 avril 2013, fils de Graziella FERRI, AMP au Foyer de Malbosc.

Manu CANO, né le 13 juillet 2013, fils de Franck CANO, Agent technique à la MAS des Fontaines.

Enzo MARCUCCI, né le 30 juillet 2013, fils de Sandrine SOLAS, Animatrice 2^{ème} catégorie au Foyer Torrini.

Anissa RIOU, née le 8 mai 2013, fille de Dalila RIOU, AMP à la MAS de Canta Galet.

Camille MARTIN LELOU, née le 20 juin 2013, fille de François-Xavier MARTIN, Moniteur Principal d'Atelier à ESATITUDE NICE / Ateliers de Alberti.

Clémence RUEL, née le 26 août 2013, fille de Laurence MANUELLI, Educatrice spécialisée à l'IME Pierre Merli.

Noam GUERRINI, né le 22 mars 2013, fils de Krystel GUERRINI, Animatrice 1^{ère} catégorie au Foyer Le Roc.

Milo LERIQUE, né le 19 juillet 2013, fils de Florine LERIQUE, Animatrice 2^{ème} catégorie au Foyer La Madeleine.

Neela CAZAUX, née le 18 janvier 2013, fille de Cyrille CAZAUX, Moniteur d'atelier 2^{ème} classe à ESATITUDE Cannes.

Mariages

Monsieur Grégory PONS, Agent technique à ESATITUDE Antibes et Mme Caroline POULAIN se sont mariés le 21 septembre 2013.

Madame Alexandra SAMMUT, Animatrice 1^{ère} catégorie à ESATITUDE Antibes et M. Maxime TRANNOY se sont mariés le 14 août 2013.

Monsieur Yves TROVA, Chef de service éducatif à l'IME P. Merli et Mme Catherine PEYRANI se sont mariés le 7 septembre 2013.

Madame Virginie BRELOT, chef de service aux Foyers Les Palmiers et M. Dany SCHOOR se sont mariés le 4 mai 2013.

Docteur LAVIGNE, MAS des Fontaines et Mme Catherine MARCELLINI se sont mariés le 21 septembre 2013.

Décès

Monsieur Michel DE PENA, placé au Foyer de Malbosc, frère de Monsieur Alain DE PENNA adhérent de la Section de Cagnes-Grasse, est décédé le 4 septembre 2013.

Monsieur PAPON, père de Myriam COCHET placée au Foyer Epanouir, est décédé le 25 septembre 2013.

Monsieur Norbert MAYOR, père de Serge placé aux Ateliers Jean Médecin, est décédé le 12 septembre 2013.

Madame Alice BOUDOT, adhérente de la Section de Cannes, mère de Monsieur Jacques BOUDOT Président de l'ADAPEI-AM, est décédée le 25 octobre 2013.

Madame Gisèle LIAUTAUD, salariée à l'ESATITUDE Cannes, est décédée le 8 octobre 2013.



Mouvements et promotions du personnel

Promotions

Monsieur Nicolas BARON, Moniteur principal d'atelier à ESATITUDE Nice / Ateliers de Alberti, a été promu le 1^{er} septembre 2013, Responsable Hôtellerie Restauration Cadre Classe 3 Niveau 3.

Recrutements / Mutations

Madame Lauren-Cécile RIBANT a été recrutée le 2 septembre 2013 en qualité de Psychologue Cadre Classe 3 Niveau 1 au Foyer Le Roc.

Madame Delphine MARCHANT-BIANCHI a été recrutée le 2 septembre 2013 en qualité de Cadre Classe 2 Niveau 3 aux Foyers Les Palmiers.

Madame Géraldine NEY a été recrutée le 3 septembre 2013 en qualité de Psychologue Cadre Classe 3 Niveau 1 au Foyer Epanouir.

Madame Murielle DAHAN a été recrutée le 23 septembre 2013 en qualité de Chargée de Gestion RH Cadre Classe 3 Niveau 3 au Siège social.

Monsieur Christian REMOND a été recruté le 1er octobre 2013 en qualité de Médecin aux Foyers Les Palmiers.

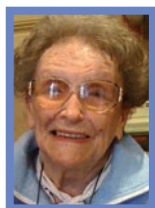
Madame Virginie SCHOOR, Chef de service au Foyer La Siagne a été mutée aux Foyers Les Palmiers le 1^{er} septembre 2013.



Disparition de Madame Huguette HENRI, adhérente de la Section de Cannes

L'ADAPEI-AM a le regret de vous informer du décès de Madame Huguette HENRI le 18 avril dernier, après une longue maladie.

Ses amies Mesdames Thérèse DELATTRE et Marie-Jeanne LAIR adhérentes à l'ADAPEI-AM ont souhaité lui rendre un dernier hommage en écrivant ses quelques lignes.



« Madame Huguette HENRI, veuve de Monsieur André HENRI, ancien Administrateur de l'ADAPEI-AM, Délégué au Complexe de La Siagne, a œuvré une grande partie de sa vie au côté de son époux en faveur des personnes handicapées. Elle a lutté avec

force, afin de rester auprès des siens, ses enfants Dominique, médecin à Cannes, Alain, ouvrier mis à disposition chez Balitrand à Cannes depuis de nombreuses années et son auxiliaire de vie Claudine, devenue une amie. Nous tenons à travers ces lignes à lui témoigner notre affectueuse reconnaissance pour son engagement, tant pour l'ADAPEI-AM que pour son implication pour notre association de sport adapté l'AZUREENNE dont elle faisait partie avec Alain.

Son décès nous a profondément touchées, car durant sa maladie nous allions chaque semaine déjeuner avec elle. Ces moments de plaisir partagés, au cours desquels elle nous contait son parcours et l'engagement de son époux disparu, au sein du Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM resteront dans notre mémoire. Merci de ne pas l'oublier, pour nous, elle sera toujours notre amie. »

Il n'y a pas assez de places pour l'accueil des handicapés

L'Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés a fait le point sur les besoins lors de son assemblée générale

L'Association des amis et parents d'enfants inadaptés des Alpes-Maritimes (Adapei - A.M.) dispose aujourd'hui de 1800 places réparties dans 46 établissements et services, pour l'accueil des personnes atteintes de déficience intellectuelle. Ces lieux d'accueil gérés par l'association, ce sont : 1 Institut médico-éducatif (IME) de 124 places, dont 12 en internat ; 5 Établissements et services d'aide par le travail (Esat) représentant 901 postes de travail ; 5 sections d'accompagnement spécialisé rattachées aux Esat (72 places) ; 7 foyers d'hébergement accueillant 220 résidents + 1 place d'accueil temporaire ; 6 foyers éclatés d'une capacité de 102 lits ; 6 foyers de vie (158 lits + 2 places



Des médailles ont été remises à 66 travailleurs handicapés des différents établissements et services d'aide par le travail. (Photo Adapei)

d'accueil temporaires ; 6 centres d'accueil de jour (117 places) ; 2 maisons

d'accueil spécialisées (Mas de 115 lits dont 12 places en accueil de jour + 3 places

d'accueil temporaire de jour ; 4 SAVS (Section d'accompagnement à la vie so-

ciale) pour un accueil de 65 personnes.

Deux foyers de plus bientôt au Cannet

L'Adapei est pourtant loin de répondre à tous les besoins de placement. « On manque encore de places, malgré l'ouverture prochaine en septembre au Cannet, d'un foyer d'accueil médicalisé et d'un foyer de vie pour personnes handicapées vieillissantes, de 40 places au total (20 et 20) », a témoigné le président de l'Adapei, Jacques Boudot, lors de l'assemblée générale.

C'est l'une des principales problématiques de l'Adapei, et plus globalement de toute association qui gère les lieux d'accueil des personnes handicapées mentales. L'autre problématique, c'est l'emploi. Et à cet égard,

l'Adapei a réussi un bel exemple d'intégration dans son hôtel de la rue Denis-Séméria, ainsi que dans le restaurant voisin, également géré par l'association et où travaillent des personnes handicapées.

Dans le même esprit, l'Adapei a d'ailleurs ouvert un stand au salon virtuel initié par le Département au bénéfice des travailleurs handicapés, pour rechercher des personnes handicapées pouvant travailler pour elle, à des postes comme l'accueil téléphonique.

L'assemblée générale s'est clôturée avec la remise de médailles à 66 travailleurs handicapés des différents Esat. Une grande fierté brillait dans les yeux de chacun des bénéficiaires.

I. B.

ibrette@nicematin.fr

LA BRIGUE

Tous en selle à la M.A.S des Fontaines avec « Handi mobile équitation »



Manu n'est pas peu fier de s'écrier : « J'ai réussi. Je monte à cheval ! »

Lorsque imagination et générosité se mobilisent, on peut réussir des exploits. La preuve en est apportée par la maison d'accueil spécialisée des Fontaines avec les journées consacrées à l'activité « handi mobile équitation ». Jusqu'à la fin



Concept unique en France, la « handi mobile équitation » donne accès à un moment privilégié d'oubli du handicap. (Photos L.P.)

juillet, par groupes de dix, les pensionnaires de la M.A.S pourront réaliser le rêve de monter à cheval. Grâce à une convention passée entre l'établissement et le comité départemental d'équitation sous l'égide de la Fédération fran-

çaise, c'est un concept unique en France qui a pu se réaliser en permettant à la personne en situation de handicap d'accéder à l'équitation. La sécurité est assurée par une sellerie adaptée, un camion doté d'un bras mo-

bile, des enseignants et un encadrement spécialisés. L'expression de joie qui se lit dans les yeux pétillants et le sourire radieux des « cavaliers » est la plus belle des récompenses pour tous les acteurs de cette initiative.

LILIANE PASTORELLI

NICE MATIN 14 10 2013

Art et handicap : un échange favorable à l'épanouissement

Présentées au palais de l'Europe, les représentations entre artistes valides et personnes handicapées ont démontré toute la valeur de ce travail basé sur la création artistique

C'est une expérience enrichissante qui dure depuis 17 ans », confie Ruth Levy-Benseft, metteur en scène de la compagnie du « Cyclope ». « Ce sont des êtres magnifiques, sans barrières et qui possèdent un langage clair et authentique », renchérit Françoise Olivier, responsable du volet art et handicap au sein de la compagnie « l'Entrée des Artistes ».

En peu de mots, ces deux passionnées ont résumé ou presque, l'extraordinaire aventure qu'elles vivent respectivement en tant qu'animatrice du foyer les « Lucioles » (en collaboration avec Fabienne Vial), et éducatrice à l'ESAT Léo-Mazon. Axés sur un échange artistique (théâtre, danse, musique et expression corporelle), leurs ateliers permettent de créer des relations uniques, dans lesquelles la



Art et handicap, ou le bonheur de s'épanouir en toute confiance!

(Photos

confiance et le respect offrent un enrichissement mutuel.

Mémoire et improvisation

Lors de la répétition générale, il émanait des personnes en situation de handicap, un immense bonheur à l'idée de monter sur les planches. « J'aime être sur scène et faire passer un bon moment aux spectateurs, ça me permet de m'évader un petit peu! », expliquait en souriant Gaétan. Et si le théâtre permet à Margaux de « mieux parler », les comédiens professionnels Valérie Bigeon et Thierry Lopez ajoutent au chapitre des réussites « la bonne entente de groupe car il n'existe pas de jalousie »!

Ainsi, à partir de mises en scène établies qui restaient des espaces d'opportunité, tous ont donné leur meilleur d'eux-mêmes sur la scène du théâtre Frat Palmero.

Depuis Zeus et la problématique de la communication entre les humains à l'instar de la poésie et philosophie de Pierre Reverdy, deux spectacles vivants ont offert de beaux instants émotionnels, où la voix et l'authenticité gestuelle de chaque participant ont été fermement affirmées. L'échange, nommé art et handicap.

EMMANUELLE CARA



Instants de complicité scénique entre comédiens valides et personnes en situation de handicap!

Défi handi-valide rassembleur à l'étang de Fontmerle

NICE MATIN
13 10 2013



Soixante-quinze participants ont disputé ce défi dans des équipes mixtes handi-valides. (Photo I.V.)

Le 3^e défi handi-valides, organisé par le comité départemental du sport adapté, a rassemblé soixante-quinze participants, hier à l'étang de Fontmerle, à Mougins. La bonne humeur et la convivialité étaient de mise, comme c'est désormais l'habitude, entre valides, employés d'entreprises participantes, et personnes atteintes de déficience intellectuelle ou de troubles psychiques.

« On note que les entreprises restent, avec des salariés volontaires qui reviennent », soulignait le président de l'association,

M. Manceau. *En plus, nous avons triplé le nombre de personnes handicapées inscrites.* Elles sont venues de Nice, Antibes, la Roquette-sur-Siagne, Cannes, pour constituer avec les valides à parité des équipes de six et s'adonner aux six ateliers : mikado géant, trottinettes tout terrain, jeux d'adresse, courses d'orientation, « slack line », course relais. À la fin des épreuves, récompenses, cadeaux, et repas entre amis étaient au programme.

I.V.

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

NICE MATIN
04 07 2013

Le Lions club : récompenses au complexe de la Siagne



Les membres du Lions club ont remis un chèque de 100 euros aux gagnants du concours d'affiche. (DR)

Les résidents du Centre d'accueil jour (CAJ) et les usagers de la Section d'accompagnement spécialisée (SAS) La Siagne ont participé au concours d'affiches de l'environnement organisé par le Lions club Mouans-Sartoux Pégomas, sur le thème « La Nature, source de vie ». Les usagers de la SAS La Siagne, qui ont remporté le prix, ont sélectionné, découpé et élaboré un texte sur l'exploitation des énergies de la terre par l'homme.

Les usagers du CAJ La Siagne ont réalisé une affiche composée d'un paysage mé-

les forces de la nature et de la civilisation.

Les participants ont été récompensés au cours d'un cocktail de remise de diplômes, mardi soir, au Complexe la Siagne, en présence de Jacques Boudot, président départemental de l'ADAPEI-AM (Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales des Alpes-Maritimes), André Gaucher, directeur du Complexe La Siagne, l'adjointe de la Roquette-sur-Siagne représentant l'adjoint Lucien Cruzales et de nombreux résidents et membres du

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

NICE MATIN
1^{er} 10 2013

Roquettans récompensés médaille du travail



Après avoir reçu leurs médailles, les travailleurs roquettans se sont rassemblés avec les élus autour d'un apéritif offert par la mairie. (Photo D.R.)

rière au sein du complexe de la Siagne.

D.G.

Les récipiendaires (promotion du 14 juillet 2013) :

Béatrice Cloue, ADAPEI, La Roquette-sur-Siagne (médaille argent), Joëlle Moine, Regica, Cannes (médaille argent), Jean-Pierre Debeaux, Casino Barrière, Cannes (médaille argent, vermeil et or), André Gaucher, ADAPEI, La Roquette-sur-Siagne (médaille vermeil et or), Lucien Renck (Société générale, Cannes (médaille vermeil), Patricia Taieb, ADAPEI, La Roquette-sur-Siagne (médaille or), Nicole Minazzo, Monoprix, Cannes (médaille or), Eric Pottier, Renault Antibes (médaille or), Josée Dumanois (UGEAM Centre Helio Marin, Vallauris (médaille grand or).

Une résidence retraite pour handicapés mentaux au Cannet

La résidence des Palmiers, chemin des Fades au Cannet-Rocheville, accueille depuis son ouverture, il y a quelques jours, une population qui était jusqu'alors oubliée des structures d'accueil : les déficients intellectuels vieillissants, accueillis dès 50 ans. Le projet, porté avec ténacité par l'ADAPEI (Association des amis et parents d'enfants inadaptés) a finalement abouti, après dix ans d'efforts. L'établissement, qui est le seul destiné « à ce type de public vieillissant », dans le département, affichera complet dès « la première semaine de novembre », note le directeur, André Gaucher.

Le bâtiment, flambant neuf, compte 40 lits dont 4 chambres doubles destinées aux couples. Il a pour vocation d'accueillir les pensionnaires jusqu'à la fin de leur vie. Avec certaines limites, d'ordre médical, notamment, même si un plateau



Plusieurs résidents, ainsi que le directeur, M. Gaucher (à g.) et deux chefs de service, assis dans le patio.

(Photo I. V.)

de soins existe. On distingue un foyer d'accueil médicalisé (19 chambres) au 2^e niveau et un foyer de vie (19 chambres) au 3^e niveau. S'y ajoutent deux lits d'accueil temporaire, prévus pour offrir aux aidants un répit. Au 1^{er}, l'accueil, les salles d'activités, le restaurant, l'infirmerie, la balnéo-

thérapie. Un vaste patio central apporte espace et luminosité à l'intérieur.

Liste d'attente

Le mode de vie des résidents s'articule autour d'activités de loisirs qui ont lieu tous les jours : promenades, gymnastique douce, activités manuelles, etc. en

tenant compte des goûts de chacun. Une gazette est d'ailleurs sur le point d'être créée, sur proposition des pensionnaires, très écoutés. « On a institué le lever échelonné le matin, pour respecter les rythmes de chacun. On désire créer une ambiance la plus familiale possible », explique le directeur.

Toutes les demandes d'accueil ont jusqu'ici été satisfaites, « sauf un ou deux cas en raison de limites médicales ». Et, bien sûr, même si l'établissement affichera complet d'ici peu, les familles peuvent constituer des dossiers auprès de la MDPH⁽¹⁾. Une liste d'attente sera mise en place. Pour le placement temporaire, en deçà de 15 jours de séjour, les demandes peuvent être adressées directement à la résidence.

ISABELLE VARITTO

1. Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Rens. 04.93.94.75.10.

Conseil d'administration

Jacques BOUDOT, Président Départemental
 Georges GALDINO, Président Départemental Adjoint,
 Président délégué à la section de Cannes
 Jean-Claude AVERSA, Secrétaire Départemental
 Patrick MARCHETTI, Trésorier Départemental, représentant
 de l'association auprès de la MAS de Canta Galet
 Jacques BORE, Trésorier Départemental Adjoint, représentant
 de l'association auprès des structures de travail du Territoire de Nice
 France MANCEAU, Présidente déléguée à la section d'Antibes
 Roger NICOLAS, Président délégué à la section de Menton,
 représentant de l'association auprès du Complexe de Menton
 Danielle BERTHOUT, Présidente déléguée à la section Cagnes/Grasse
 Sylviane CARNAZZA, Présidente déléguée à la section de Nice
 Georges ASTESANO, Conseiller Technique, représentant de l'association
 auprès des structures d'hébergement du Territoire de Nice
 Max DUBREUIL, représentant de l'association auprès du Complexe d'Antibes
 Madeleine JUANEDA, représentante de l'association auprès du Complexe de la Siagne
 Eveline MOREL, représentante de l'association auprès du Complexe de Cannes
 Nicole PRISSERT, représentante de l'association auprès de la MAS des Fontaines
 Louis VIEILLEDENT, représentant de l'association auprès de l'IME Pierre Merli
 Henri WENDLING, représentant de l'association auprès du Foyer de Malbosc

Claude ANTONIUCCI
 Christine BERTHO-DOMINGUEZ
 Monique CAROZZI
 Charles DALBERA
 Jean FAYET
 Yvette FOLTZER
 Murielle GERARD
 Thérèse GUASTAVINO
 Annie GUNTHER
 Gérard PALLURE
 Jean-Yves PETIT
 A.D.S.E.A.

Permanence des sections et délégués familiaux

Section d'Antibes	1103 chemin de Vallauris 06160 Juan-les-Pins Mme Manceau - Présidente déléguée - Tél. 04 92 93 94 76 Mme Bertho-Dominguez Tél.04 93 64 31 39	Permanence Déléguée familiale
Section de Cagnes/Grasse	Mme Berthout - Présidente déléguée - Tél. 04 93 24 46 23 M. Dubreuil Tél. 06 20 80 50 20 M. Antonucci Tél. 06 66 78 78 36 Mme Navarro Tél. 04 93 12 23 59 Mme Gunther Tél. 04 93 60 94 68	Trésorier Secrétaire Déléguée familiale Déléguée familiale
Section de Cannes	Foyer Epanouir 44 av. du Petit Juas Tél. 04 93 38 37 28 les mercredis de 15h30 à 16h30 M. Galdino - Président délégué - Tél. 04 93 68 13 41 M. Aversa Tél. 04 93 07 40 56 Mme Morel Tél. 04 93 46 04 06	Permanence Trésorier Déléguée familiale
Section de Menton	Réception sur rendez-vous. M. Nicolas - Président délégué - Tél. 04 93 28 46 12 Mme Lebrun Mme Grenard Tél. 04 93 57 36 33	Contactez les délégués familiaux Délégué familial Trésorière et Déléguée familiale Déléguée familiale
Section de Nice	4 av. Antonia Augusta 06000 Nice Tél. 04 93 62 15 35 le samedi de 14h à 17h30 Mme Carnazza - Présidente déléguée Tél 04 93 54 22 36 / 06 75 02 53 38 M. Bore Tél. 04 93 71 64 18 M. Falco Tél. 04 93 44 57 03 Mme Carozzi Tél. 06 76 99 37 36	Permanence Trésorier Secrétaire Déléguée familiale

Siège Social et Administratif

Directeur Général : M. Dominique Rebérac
Le Vistamare - 179 avenue Sainte Marguerite - 06200 Nice
Tél. 04 93 72 76 70 - Fax. 04 93 83 08 96

Secteur enfants

IME PIERRE MERLI

Directrice : Mme Edith Entringer
Représentant(e) de l'association : M. Louis Vieilledent
SEES Pierre Merli : 340 avenue Weisweiler - 06600 Antibes
Tél. 04 93 33 55 09 - Fax. 04 92 91 42 85
SIPFP J. Weisweiler : 281 avenue Weisweiler - 06600 Antibes
Tél. 04 92 91 42 82 - Fax. 04 92 91 42 87

Secteur adultes

TERRITOIRE DE NICE

Directeur : M. Thierry Plumet
Délégué aux Structures de Travail : M. Jacques Bore
Délégué aux Structures d'Hébergement : M. Georges Astesano
Esatitudo Nice : 44/46 avenue Denis Séméria 06300 Nice
Tél. 04 92 00 28 80 - Fax. 04 93 56 76 48
Foyer d'hébergement, Foyer de vie et CAJ La Madeleine :
44 bd de la Madeleine 06000 Nice
Tél. 04 92 15 21 60 - Fax. 04 92 15 21 61
Foyer d'hébergement et Foyer de vie Torrini :
8 rue Torrini 06000 Nice
Tél. 04 93 87 44 40 - Fax. 04 93 87 16 16
CAJ Le Trident : 44/46 avenue Denis Séméria 06300 Nice
Tél. 04 92 00 28 70 - Fax. 04 92 00 28 79
SAVS : Le Palio - 4 Place de la Brigue 06300 Nice
Tél. 04 93 55 66 04

COMPLEXE LA SIAGNE

Directeur : M. André Gaucher
Représentant(e) de l'association : Mme Madeleine Juaneda
Esatitudo La Siagne : 290 impasse de l'Ecole Vieille - 06550 La
Roquette-sur-Siagne - Tél. 04 92 19 12 12 - Fax. 04 92 19 00 33
Foyer d'hébergement La Siagne : 290 impasse de l'Ecole
Vieille 06550 - La Roquette-sur-Siagne
Tél. 04 92 19 12 12 - Fax. 04 92 19 00 33
CAJ La Siagne : 290 impasse de l'Ecole Vieille - 06550
La Roquette-sur-Siagne
Tél. 04 92 19 12 12 - Fax. 04 92 19 00 33

COMPLEXE DE CANNES

Directeur : M. Pierre de Saint Denis
Représentant(e) de l'association : Mme Eveline Morel
Esatitudo Cannes : 8 avenue Costebelle - 06400 Cannes
Tél. 04 97 06 37 50 - Fax. 04 93 43 99 60
Foyer d'hébergement Epanouir : 44 avenue du Petit Juas
06400 Cannes
Tél. 04 92 99 55 99 - Fax. 04 93 68 59 77
Foyer d'hébergement et de vie Michelle Darty :
36 bd Louis Négrin 06150 Cannes-La-Bocca
Tél. 04 92 28 07 97
CAJ L'Escapade : 44 avenue du Petit Juas - 06400 Cannes
Tél. 04 92 99 55 99 - Fax. 04 93 68 59 77
SAVS : 39 bd Carnot - 06400 Cannes
Tél. 04 92 99 14 88

Internat SEES : 12 bis avenue des Motels - 06600 Antibes
Tél. 04 93 61 83 06
Internat SIPFP : 17 avenue Pierre Curie - 06160 Juan Les Pins
Tél. 04 93 61 14 41
SESSAD : 2791 chemin Saint Bernard - 06220 Vallauris
Tél. 04 93 65 44 12 - Fax. 04 93 65 45 26

COMPLEXE D'ANTIBES

Directeur par intérim : M. Dominique REBERAC
Représentant(e) de l'association : M. Max Dubreuil
Esatitudo Antibes : 620 rue Henri Laugier 06600 Antibes
Tél. 04 93 73 00 19 - Fax. 04 93 20 89 52
Foyer d'hébergement et de vie Le Roc : 656 rue Henri
Laugier 06600 Antibes
Tél. 04 92 91 40 00 - Fax. 04 93 95 90 31
CAJ Le Roc : 656 rue Henri Laugier - 06600 Antibes
Tél. 04 92 91 40 00 - Fax. 04 93 95 90 31
SAVS : 19, avenue Thiers «L'Hippocampe» - 06600 Antibes
Tél. 04 93 61 63 56

COMPLEXE DE MENTON

Directeur : M. Jean-Jacques Frantz
Représentant(e) de l'association : M. Roger Nicolas
Esatitudo Menton : 95 route de Gorbio - 06500 Menton
Tél. 04 92 10 46 46 - Fax. 04 93 28 46 83
Foyer d'hébergement et de vie Les Lucioles : 95 route
de Gorbio 06500 Menton
Tél. 04 92 10 46 46 - fax. 04 93 28 46 83
CAJ Les Lucioles : 95 route de Gorbio 06500 Menton
Tél. 04 92 10 46 46 - Fax. 04 93 28 46 83
SAVS : 8 rue du Prato - 06500 Menton
Tél. 04 93 44 87 58

Foyer de Malbosc «Laurence Marcaroff»

Directeur : M. Philippe Fraulich
Représentant(e) de l'association : M. Henri Wendling
Quartier Saint-Jean - 06130 Grasse
Tél. 04 93 09 22 84 - Fax. 04 93 09 72 74

MAS des Fontaines

Directrice : Mme Annick Ameline
Représentant(e) de l'association : Mme Nicole Prissert
158 avenue de Provence - 06430 La Brigue
Tél. 04 93 04 98 00 - Fax. 04 93 04 76 19

MAS de Canta Galet

Directeur : M. Ousseynou Wathe
Représentant(e) de l'association : M. Patrick Marchetti
120 avenue Joseph Durandy - 06200 Nice
Tél. 04 92 15 18 00 - Fax. 04 92 15 18 02



DONS ET LEGS

Notre association agit au quotidien pour que les personnes concernées par le handicap mental et leurs familles puissent mieux vivre avec et parmi les autres.

Peut-être envisagez-vous de soutenir l'action de certains organismes d'aide aux personnes en difficulté **en cette période de fin d'année au cours de laquelle on pense souvent aux autres.**

Parmi les autres, il y a les enfants et adultes handicapés accueillis dans les établissements de votre association.

Car l'ADAPEI-AM, par son objet et son affiliation à l'UNAPEI **reconnue d'utilité publique, jouit de la capacité de recevoir tous les types de libéralités.**

Par libéralités, nous entendons les dons et les legs.

En ce qui concerne les dons :

Les versements effectués au profit d'associations d'intérêt général ou reconnue d'utilité publique ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant, retenus dans la limite unique de 20 % du revenu imposable.

En ce qui concerne les Legs :

Il convient de libeller très précisément tout document sous seing privé ou notarié au bénéfice de l'ADAPEI des Alpes-Maritimes, 179 avenue Sainte Marguerite à Nice. N'hésitez pas à faire appel à votre notaire ou à nos services qui vous renseigneront.

Ce geste de générosité aidera l'ADAPEI-AM à aller de l'avant tout en vous permettant d'obtenir une réduction d'impôt sur présentation du reçu fiscal que nous ne manquerons pas de vous adresser.



PROXIMITÉ (n.f.) : IL Y A TOUJOURS UNE AGENCE CAISSE D'ÉPARGNE PRÈS DE CHEZ VOUS

Agir dans la proximité
Servir avec professionnalisme
Mériter votre confiance

151 agences
4 centres d'affaires
1 agence patrimoniale à votre service !

Particuliers | Gestion Patrimoniale
Clientèle Professionnelle | Associations
Gestion Privée Entreprises
Professionnels de l'Immobilier |
Collectivités Locales | Logement Social

Pour connaître l'espace client le plus proche
de chez vous :

N°Vert 0 800 770 390

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



CAISSE D'ÉPARGNE
COTE D'AZUR

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Capital social 393 791 900 euros
455, promenade des Anglais, 06200 NICE - 384 402 871 RCS NICE